

Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information

Date _____ 18 juin 2020

Objet : _____ **Commission permanente**

Temps forts de la commission permanente du 18 juin 2020

La commission permanente du Département du Loiret s'est tenue jeudi 18 juin 2020, sous la présidence de Marc Gaudet. Composée de 28 élus loirétains, cette instance a étudié 19 rapports. Sécurité routière, valorisation des milieux aquatiques et développement de la pratique sportive étaient au cœur des débats.

Plus de 500 000 € pour développer le sport sur le territoire

Le Département attribue plus de 500 000 € à des comités départementaux et associations sportives du territoire afin d'accompagner la pratique sportive pour tous les Loirétains et poursuivre le maillage territorial de l'offre. À ce titre, par exemple, l'Entente Bauloise Football bénéficie d'une subvention de plus de 500 € pour son fonctionnement sur l'année 2020. L'association La Galissonne Randonnée Pédestre bénéficie quant à elle d'une aide de plus de 600 € pour son fonctionnement sur l'année 2020.

Le Département soutient les actions de sécurité routière

10 000 € sont attribués à des associations engagées dans des actions en faveur de la sécurité routière dans le Loiret. À ce titre, par exemple, le Comité départemental du Loiret pour la Prévention Routière bénéficie d'une aide financière de près de 6 000 € pour la réalisation d'action d'éducation routière dans les écoles, collèges, lycées, universités et entreprises, et auprès des seniors. L'association Lutte contre les violences routières se voit attribuer quant à elle une subvention de plus de 1 500 € pour le renouvellement de supports pédagogiques et d'informations, ainsi que pour la distribution, dans 7 collèges et/ou écoles élémentaires, de housses de sacs à dos rétro-réfléchissantes pour être « vu ».

Près de 14 000 € en faveur de la valorisation des milieux aquatiques

Le Département du Loiret a accordé une aide financière de près de 14 000 € à 3 structures agissant pour préserver la ressource en eau et en garantir la qualité. À titre d'exemple, l'Épage du Bassin de Loing bénéficie d'une aide financière de plus de 12 000 € pour l'étude et le suivi des travaux d'aménagement de trois ouvrages sur les rivières de l'Aveyron et du Loing. Le Syndicat mixte pour l'Aménagement et l'Entretien de la rivière la Juine et de ses Affluents bénéficie quant à lui d'une subvention de près de 700 € pour ses opérations d'entretien courant sur l'année 2020.

La prochaine commission permanente se tiendra le vendredi 10 juillet 2020.

Contact presse :
Cassandre Germain
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandre.germain@loiret.fr